



Il fut transfiguré devant eux.
Matthieu 17,2

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- mardi 10 mars : lancement neuvaine à St Joseph :
conférence à 19 h à Senonches

- jeudi 19 Mars à 18h à Senonches messe de Solennité de St Joseph

- samedi 14 mars : atelier art floral liturgique animé par Soeur Anne de
10h à 16 h à Senonches avec pique-nique .

Il est possible de ne venir que le matin ou l'après-midi.

Sur inscription auprès d'Isaure 06 30 27 47 78 **avant le 10 Mars**

Chemins de croix pendant le Carême les vendredis :

Le temps de carême est par excellence un temps de prière.
N'hésitons pas à ouvrir les églises de nos villages pour faire le
chemin de croix les vendredis de carême.

Précisez l'horaire qui vous convient à la permanence pour
l'annoncer sur la feuille paroissiale.

16h : LA CHAPELLE-FORTIN

17h : DIGNY

17h30 : LA LOUPE

18h : BOISSY-lès-PERCHE

18h30 : LA FERTE-VIDAME

Vivre le Sacrement de la Réconciliation avant Pâques

Samedi 28 Mars 10h : LA LOUPE

Jeudi 02 Avril 10h : LA FERTE-VIDAME

Vendredi 03 Avril 10h : SENONCHES

19 Mars 2020 à 20h30 à La Visitation
Conférence organisée par le C.R.C.

Animée par Véronique MARGRON, Théologienne moraliste,
dominicaine, présidente de la Conférence de Religieux et Religieuse en
France (CORREF).

Thème : La crise de l'Eglise, Un chemin pour l'évangile

Les équipes du Rosaire vous invite à la **récollecion des doyennés des
Forêts et Drouais, le 10 mars**, à Dreux, N-D des Rochelles dès **11h**
pour la messe suivie d'un repas partagé **ou 13h30** pour un temps
d'enseignement autour de **St Joseph** par le Père Jean Pierre OMVA
EDOU.

Du 7 Mars au 15 Mars 2020

Samedi 7 :

2ème Dimanche de Carême Année A
18h LA FERTE-VIDAME : messe

Dimanche 8 :

9h30 LA LOUPE : messe
10h30 MANOU : messe (forme extraordinaire, latin)
11h SENONCHES : messe

Lundi 9 :

20h30 LA LOUPE : Rencontre des équipes liturgiques

Mardi 10 :

16h30 LA LOUPE : Chapelet
17h LA LOUPE : messe
19h SENONCHES : Conférence sur St Joseph

Mercredi 11 :

14h LA FERTE-VIDAME : Rencontre KT
16h30 LA LOUPE : Chapelet
17h LA LOUPE : messe
17h SENONCHES : Rencontre KT
20h SENONCHES : Rencontre E.P.P.

Jeudi 12 :

17h LA LOUPE : messe
18h LA FERTE-VIDAME : Chapelet

Vendredi 13 :

9h30 SENONCHES : messe
20h SENONCHES : Rencontre Préparation au Baptême

Samedi 14 :

10h LA LOUPE : Rencontre KT
10h SENONCHES : Atelier Art Floral
10h LA FERTE-VIDAME : ménage de l'église

3ème Dimanche de Carême Année A
18h LA FERTE-VIDAME : messe

Dimanche 15 :

10h30 MANOU : messe (forme extraordinaire, latin)
11h SENONCHES : messe
11h LA LOUPE : messe

Du 7 Mars au 15 Mars 2020

nous célébrerons le baptême :

Dimanche 8 Mars : **SENONCHES :**

Alice RENAULT

Du 7 Mars au 15 Mars 2020

nous prions pour :

Sa 7 & Di 8 : Marie-Françoise et Guy HAUDEBOURG -- Jean-Noël BRUNEAU --
René LEKEUX -- Michèle TOULEMONDE -- Cécile YOSTAIN -- Jean-François
HERVENS -- Jean-François, Martial, Jean Marie EDOU SIMA
*et les personnes inhumées dernièrement : Odette HARDY -- Madeleine MEMPONTEL -
- Patrick BLIN -- José JANEIRO -- André LANGLOIS*

Lu 9 :

Ma 10 : Thérèse GUÉGO

Me 11 : Yvan GAVROY

Je 12 : Famille LETAUDIN-GOBEAUX

Ve 13 :

Sa 14 & Di 15 : André GILLET -- Sam LAROCHE
et les personnes inhumées dernièrement : Jean PERRIÈRE

Dernièrement nous avons célébré les obsèques de :

- (LFV) Odette HARDY
- (LL) André GILLET
- (LL) Madeleine MEMPONTEL
- (LL) Patrick BLIN
- (LL) José JANEIRO
- (Sen) André LANGLOIS

Cette semaine nous allons célébrer les obsèques :

Mardi 10 Mars 2020 SAINT ELIPH à 10h: M. Jean PERRIÈRE



Tel/fax maisons paroissiales : La Loupe : 02 37 81 10 11 Senonches : 02 37 37 76 45 La Ferté-Vidame : 02 37 37 63 12
Courriel : paroisse.stlaumer@diocesechartres.com (pour avoir cette feuille paroissiale sur votre ordinateur, merci d'en faire la demande)
Site de la paroisse : www.paroissesaintlaumer.com

Appel à la contribution au denier de l'Église

« **IL VIT, LE CHRIST, NOTRE ESPÉRANCE !** » cette proclamation du pape François et cœur du message pascal, **C'EST LE CŒUR DE NOTRE FOI.**

C'est parce que nous croyons que le Christ est ressuscité et qu'avec Lui (et ceux que nous aimons) nous ressusciterons, que nous sommes si nombreux à célébrer chaque année la sainte fête de Pâques et maintenant son Ascension.

Cette bonne nouvelle, est la **RAISON D'ÊTRE** de l'Église !

Une Église confrontée aux fautes de ses membres et qui se reconnaît mise à l'épreuve, ; mais qui dans sa faiblesse se sait pourtant appelée plus que jamais à témoigner de la proximité de Celui qui s'est fait pleinement connaître en Jésus Christ.

L'Évangile ouvre des perspectives d'espérance en même temps qu'il invite à l'exercice de nos responsabilités : à travers notre petitesse, Dieu révèle la grandeur de son amour pour nous.

Pour accomplir aujourd'hui cette mission confiée par Jésus Christ à ses apôtres, l'Église compte sur les **DONS** et les **TALENTS** de chacun de ses membres, tant aux plans matériels, humains qu'au plan spirituel.

Le denier de l'Église auquel le diocèse appelle à contribuer aujourd'hui va bien au-delà du simple geste financier. C'est un acte de **FOI** et **D'ESPÉRANCE**, c'est aussi un acte de **JUSTICE** qui permet d'assurer la rémunération des prêtres en France depuis 1905.

Le denier **N'EST PAS UN DON AU « CAS PAR CAS »** comme la quête, l'offrande de messe, le casuel versé ponctuellement pour la cérémonie d'un baptême ou d'un mariage, et qui sont tous les trois consacrés au fonctionnement de la paroisse.

Le Denier c'est le don « **DURABLE** » pour la **MISSION**, celui de la pérennité et de la **FIDÉLITÉ** qui permet à l'Église, année après année et génération après génération d'annoncer, de célébrer, de servir en attendant le retour du Seigneur dans sa Gloire.

Ensemble, soutenons la **MISSION**, soutenons les **PRÊTRES**, donnons au denier !

Au moyens des documents mis à disposition,

En ligne sur diocese-chartres.com